

# Accès au continuum des services santé mentale

	GASMA JEANNE-MANCE	GASMA SUD-OUEST-VERDUN
Consultations sur appel	(514) 527-9565, poste 3440	(514) 766-0546, poste 52246
Références par envoi du formulaire unique	Fax (514) 847-9456	Fax (514) 934-2385

## Principes d'organisation

- Le rôle du GASMA est d'orienter selon l'offre de services du continuum.
- Les services en santé mentale sont hiérarchisés et organisés en épisodes.
- Nous favorisons l'accès rapide au niveau du service le plus bas, selon les besoins actuels de la personne et ses objectifs de rétablissement.
- Les services sont axés sur la collaboration : La personne doit consentir à être référée et être informée du motif par le référent. Nous informons le référent de l'orientation suite à l'évaluation.

### Services du Guichet d'accès

### Services aux usagers

- Évaluation spécialisée en santé mentale.
- Intervention psychosociale, infirmière et médicale.
- **Court suivi** (1 à 4 rencontres) axé sur la stabilisation, la mobilisation, l'autogestion et le rétablissement.
- Orientation de la personne et de ses proches vers les ressources répondant à leurs besoins :
  - o Services psychosociaux, médicaux et infirmiers généraux.
  - Services communautaires généraux et spécialisés du réseau local.
  - o Services santé mentale 1e ligne.
  - Services spécialisés de 2e et 3e ligne.
  - Autres services spécialisés.

#### Soutien aux médecins du territoire

- Programme de soins partagés (Jeanne-Mance) ou MEL Douglas (Sud-Ouest Verdun)
  - Évaluation de l'usager et recommandations de traitement.
  - \*Prévoir un délai de 2 semaine à 2 mois.
- Appel au psychiatre de garde ou consultations par le psychiatre répondant et l'équipe multidisciplinaire du GASMA
  - Aide à l'évaluation et/ou au diagnostic
  - Soutien au traitement (pharmaco, meilleures pratiques, etc.)
  - Discussion de cas complexes

Le psychiatre de garde ou le GASMA vous contactera en moins de 24 heures ; spécifier vos disponibilités.